

L'Etat de Vaud débloque 15 millions de francs

Le canton investit dans un plan de relance et s'allie avec l'entreprise QoQa pour lancer welQome, une plateforme visant à valoriser des offres touristiques. Cette proposition laisse les hôteliers dubitatifs.



Le canton de Vaud lance une nouvelle carte journalière estivale favorisant les déplacements touristiques et les loisirs.

Bild: swiss-image.ch/Andre Meier

Le Canton de Vaud investit 15 millions de francs pour relancer le tourisme. Elle s'associe à QoQa en créant a plateforme WelQome. Cette dernière s'inspire de «DireQt», une plateforme digitale de vente en ligne lancée durant la crise du coronavirus par l'entreprise vaudoise, mise gratuitement à disposition des PME et indépendants.

L'idée est la suivante: lorsqu'un client achète une prestation sur welQome, il bénéficie, grâce à l'aide de l'Etat, d'un rabais de 20%. Le prestataire recevra quant à lui une plus-value de 10%. Si l'entier du fonds est mobilisé, ce sont plus de 50 millions de francs qui devraient être ainsi reversés directement aux acteurs économiques les plus fortement touchés par la crise liée au Covid-19.

«L'évolution des règles de confinement et la gravité de la situation économique nous imposent d'être innovant dans la nature et les conditions d'aides apportées aux PME vaudoises, confirme Philippe Leuba, Conseiller d'Etat en charge du département de l'économie, de l'innovation et du sport. Il s'agit aujourd'hui de générer l'activité économique».

Le pass exQursion pour promouvoir la mobilité

Ce partenariat cantonal avec l'entreprise QoQa est également l'occasion d'apporter un soutien de poids au secteur de la mobilité, et plus particulièrement à la branche des transports publics, profondément touchée par la crise du coronavirus. «Avec cette proposition innovante nous voulons redonner le goût des transports publics après la période de covid-19, y compris pour la mobilité de loisir dans la continuité de notre politique de mobilité. Nous promovons ainsi une offre de tourisme durable à très bas prix», relève Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures.

Ainsi, le canton de Vaud – en collaboration avec la communauté tarifaire vaudoise Mobilis et les entreprises de transport du canton – proposera durant l'été une nouvelle carte journalière élargie ciblée sur les déplacements touristiques et de loisirs. Nommée Pass exQursion, elle permettra à son détenteur de voyager librement durant une journée dans le canton de Vaud, en train, en bus, en bateau, sur les lignes ferroviaires touristiques ou encore les remontées mécaniques. Grâce au fonds de soutien cantonal dédié aux entreprises, elle est financée à hauteur de 1,5 million par le canton, qui prend à sa charge 50 francs par carte vendue. Après une vente de 24 heures au prix de 20 francs au lieu de 70 francs, le Pass exQursion est disponible au prix de 23 francs, jusqu'à épuisement des stocks. Au total, 30'000 pass seront mis en vente. Le conseil d'Etat vaudois appelle les acteurs du tourisme à «faire preuve d'imagination» et les invite à déposer leurs offres.

L'ARH critique la solution du gouvernement vaudois

Cette proposition ne séduit pas tous les acteurs visés par ces mesures. L'Association romande des hôteliers en fait partie. Si elle salue «la volonté du gouvernement vaudois de venir en aide à la branche hôtelière», elle estime que la solution retenue ne sera pas efficace. Dans un communiqué, elle exprime son incompréhension: «La proposition du Conseil d'Etat n'est pas mauvaise en soi. Elle n'est simplement pas appropriée au cataclysme qui touche l'hôtellerie et totalement insuffisante. Elle peut rencontrer un relatif succès dans l'hôtellerie du tourisme de loisirs et surtout être favorable aux autres prestataires concernés par ce projet QoQa. Mais, elle n'apportera probablement pas grand-chose à l'hôtellerie de ville et de plaine», écrit l'ARH. Selon elle, «seules des aides directes seront à même d'éviter les licenciements massifs et les faillites». (htr/lg)

[welqome.qoqa.ch \(https://welqome.qoqa.ch/fr/\)](https://welqome.qoqa.ch/fr/)

Publiert am Donnerstag, 25. Juni 2020